

« Liberté d'opinion et vérité scientifique »

par

Jean Baechler

Président de l'Académie des sciences morales et politiques

discours prononcé au colloque

« Vérités scientifiques et démocratie »

organisé par

l'Assemblée nationale et l'Académie des sciences

le mercredi 7 décembre 2011

dans l'Hôtel de Lassay

Liberté d'opinion ET vérité scientifique. La question posée porte sur le « et ». Pour espérer une réponse, il faut partir de la définition des quatre termes qui figurent dans ce titre. J'entendrai

-par « liberté » un choix ou, plus exactement, la capacité de choisir de manière autonome et droitement ;

-par « opinion », l'idée que l'on se fait de la vérité ;

-par « vérité », une réponse qui clôt la question ;

-par « science », un mode de connaître enchaînant quatre opérations :

➤ une hypothèse dont il est possible de tirer des prévisions ;

➤ des expérimentations, pour vérifier ces prévisions ;

➤ en cas d'échec, il faut recommencer, ce qui implique une opération de répétition et donc d'exploration ;

➤ l'explication du segment du réel pris en charge par la science.

Si l'on tient compte de ces quatre définitions, trois points de vues distincts et univoques sur le « et » apparaissent.

Le premier point de vue est celui de la *science*. Il peut être résumé en trois propositions :

- les chercheurs émettent des opinions, qu'ils soumettent à l'expérimentation et à l'appréciation de leurs pairs, de manière à contribuer à l'exploration de la vérité dans leur domaine de compétence ;

- les opinions sont soumises au critère exclusif du vrai et du faux. Pour ce faire, la troisième proposition est indispensable, à savoir que

- la liberté est une condition impérative dans ses trois dimensions, dans la dimension du choix des hypothèses-opinions, dans les délibérations autonomes de tous les opinants concernés et dans le fait qu'en principe tous sont animés par le souci de la vérité.

Le deuxième point de vue est celui de l'*éthique*, à savoir les devoirs d'état imposés à tout acteur concerné. Les acteurs sont distribués en deux classes.

La première est celle des chercheurs, qui doivent adopter comme leur devoir d'État le point de vue de la science, c'est-à-dire la liberté d'opinion au service de la recherche de la vérité scientifique.

La deuxième classe est celle des non-chercheurs, c'est-à-dire tout le monde, y compris les chercheurs, car chaque chercheur n'est compétent que sur une portion

infime du savoir. Nous tous avons pour devoir de nous persuader que nous ne savons, sauf exception rarissime, que par ouï-dire, c'est-à-dire que nous n'avons tous que des opinions incertaines ; de nous persuader aussi de nous confier aux arrêts des communautés de pairs compétents ; enfin, de nous convaincre que la recherche de la vérité est une entreprise toujours en cours, si bien que la définition de la vérité est mieux venue, si on la déclare comme provisoirement vraie.

Le troisième point de vue est celui du *politique*, qui définit les droits et les devoirs du citoyen en matière d'opinions.

Quant aux droits, la liberté d'opinion et d'expression – il vaut toujours mieux compléter la notion de liberté d'opinion par celle d'expression – est un contenu analytique du concept de citoyen ; analytique au sens où, dès que l'on pose un citoyen, la liberté d'opinion et d'expression est incluse dans l'objet ainsi posé. Cette liberté est analytiquement contenue dans ce concept pour deux raisons :

- une raison négative : nier la liberté d'opinion, c'est sanctionner les tyrannies de certaines opinions sur autrui. Par conséquent, on n'est pas dans un régime de liberté : la négation de la liberté d'opinion est logiquement contradictoire avec un régime de liberté.

- une raison plus subtile : les citoyens doivent se prononcer sur des questions concernant le bien commun, pour lesquelles les réponses ne peuvent être que des opinions, parce que les questions portent sur l'incertain et tant que l'incertain ne s'est pas résolu en certain, c'est-à-dire tant que l'avenir ne s'est pas résolu en passé, le critère du vrai et du faux ne s'applique pas. Donc nous n'avons tous que des opinions sur ces questions.

Quant aux devoirs du citoyen, sur toutes les questions passibles du critère du vrai et du faux, les citoyens doivent suivre scrupuleusement la ligne éthique. Ils peuvent – au sens où « ils ont la capacité » et non pas au sens où « ils ont le droit » – ne pas le faire, autrement dit, ils peuvent se croire porteurs de vérité ou se rallier à des opinions infondées. Dans ce cas, ce n'est pas au politique à intervenir, sous peine de tyrannie. C'est aux communautés de pairs, garantes de la vérité, qu'incombe le devoir de dénoncer le faux.

Enfin, parmi les citoyens, certains deviennent responsables politiques. Quels sont leurs devoirs ? Premièrement, se garder de croire que tout n'est qu'opinion. Deuxièmement faire appel aux avis des communautés de compétents. Troisièmement, ignorer les opinions des incompetents.

La doctrine est simple et limpide, mais sa mise en œuvre est beaucoup plus délicate, parce que tous les acteurs de ce petit drame sont incessamment soumis aux assauts de la bêtise et de l'irrationalisme. J'emploie « incessamment » au sens de « ça n'a jamais cessé, ça ne cesse pas et ça ne cessera jamais ».

C'est en effet un statut de la condition humaine que les sachants soient encerclés par des ignorants, des imbéciles et des irrationnels. Les ignorants ne sont pas dangereux, ne serait-ce que parce que nous sommes tous ignorants et que la somme algébrique est nulle. Les imbéciles sont plus gênants. Mais ce sont les irrationnels qui sont dangereux car ils ont une forte propension à transformer leur irrationalité en idéologie, laquelle peut devenir extrêmement dommageable pour peu qu'elle accède au pouvoir. C'est pourquoi les politiques ont un rôle tout à fait essentiel à jouer dans ce domaine en restant insensibles aux sirènes idéologiques.

Il faut s'en tenir au bon sens qui dit que la vérité relève de la compétence des gens qui ont en charge de transformer les opinions en vérités. J'ai pris soin de parler de communautés de pairs, communautés qui ne peuvent exister que par cooptation. Ce sont ceux qui ont été désignés comme sachants qui choisissent ceux qu'ils

désignent comme sachants. Certes, ils peuvent se tromper. Ils se trompent en particulier lorsqu'un chercheur génial introduit une innovation radicale qui perturbe la communauté des pairs. L'expérience prouve qu'au bout d'un certain temps, si effectivement l'innovation est vraie, elle s'impose et les communautés s'adaptent à cette situation nouvelle.

Du côté des communautés de pairs, il n'y a, me semble-t-il, pas de problème, à condition de ne pas les définir comme détentrices de la vérité, mais de garder à l'esprit qu'elles ont en charge la transformation à travers le temps, à l'échelle des siècles et probablement des millénaires, des hypothèses en vérités.

On peut se demander en quoi le politique est concerné. Il n'est évidemment pas concerné par le choix des compétents, qui est du seul ressort des communautés. Par contre, la distribution des ressources affectées à la recherche pose un problème de rareté. Or, les problèmes de rareté sont des problèmes économiques et les problèmes économiques sont forcément politiques. Dès lors se pose la question de savoir quelle est la proportion des ressources rares qui doivent aller à la recherche fondamentale – et dans quel domaine. Dans ce cas, la responsabilité des politiques peut être extrêmement grave car ils peuvent prendre des décisions qui engagent l'avenir sur des générations, en s'étant peut-être trompés sur les choix qui ont été faits.

Pour résoudre ce genre de problème, il faut évidemment faire intervenir les experts, les compétents originaires des communautés de pairs, mais ce n'est pas une garantie puisqu'il y a rareté et que tout le monde en veut donc plus pour soi. C'est là la condition humaine. Nous sommes une espèce disgraciée, parce que nous sommes libres, non programmés génétiquement et qu'une espèce libre est forcément faillible et, du moment qu'elle est faillible, elle ne peut pas être parfaite. Cela marche plus ou moins bien, si l'on est optimiste ; plus ou moins mal si l'on est réaliste. Cela vaut pour la science, pour les sciences et pour toutes les activités humaines.

D'aucuns pourraient être tentés d'invoquer la notion de progrès. Mais il s'agit là d'une notion extrêmement délicate à manipuler, car elle n'a aucun sens si on ne précise pas progrès en quoi. Si l'on absolutise le Progrès avec un grand « P », à la manière de Condorcet et des Lumières en général, on tombe dans l'idéologie, parce que l'on pose comme un objectif réaliste la possibilité que la perfection soit réalisée. S'ensuivent alors inévitablement des conséquences catastrophiques. Il faut en effet toujours garder à l'esprit que nous sommes imparfaits.